Aurillac, le vendredi 17 février 2017,

à ……. ,

Madame, Monsieur

Le projet de carte scolaire pour la rentrée 2017 dans le Cantal, a été présenté au Comité Technique Spécial Départemental le jeudi 9 février 2017. Pour la FSU 15 le compte n'y est pas.

Le travail de rééquilibrage n'est encore pas à l'ordre du jour alors que nous allons entrer dans la 4ème année sous l'égide de la convention. La politique de soutien des petites structures n'est pas à la hauteur. Encore une fois, les écoles fonctionneront avec des demi-moyens provisoires. Pire, pour le RPI Cheylade-Le Claux, l'avenant à la convention ne sera pas respecté pour une petite école rurale (*gel des postes pendant 2 ans suite à une restructuration*).

Nous avons appris également que 2 postes seraient gagés. Un demi-poste de conseiller de prévention et un poste d'inspecteur de l'éducation nationale (coûtant 1,5 équivalent temps plein) sont créés sur le budget 1er degré. Au lieu d'allouer les moyens pour le service aux élèves, l'IA-DASEN s'apprête à gaspiller ces 2 postes pour répondre à des injonctions ministérielles. La dotation pour le département du Cantal ne sera donc pas de 0 comme annoncé, mais de - 2.

Au CTSD du 9 février, les organisations syndicales représentatives ont voté un avis dénonçant ces pratiques à l'unanimité.

Au CDEN du 7 mars 2017, le FSU remettra en débat la légitimité de ces pratiques. Avec le soutien de l'ensemble des membres du CDEN, nous avons moyen de faire reculer l'IA-DASEN et d'allouer ces postes aux écoles qui en ont besoin. Au niveau départemental, la FSU 15 appellera au rassemblement devant la préfecture. Au niveau national, une audience auprès du cabinet de la ministre est en cours d'organisation.

Comptant vivement sur votre soutien, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la FSU 15,

Lionel Maury, Secrétaire Départemental